

RÉAMÉNAGEMENT DES PASSAGES SAINTE-ROSE

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Ville-Marie vous annonce que l'entrepreneur mandaté pour effectuer le réaménagement commencera les travaux dans les passages entre les rues Beaudry et de la Visitation, Panet et Plessis, Plessis et Dalcourt, ainsi qu'Alexandre DeSève et de Champlain prochainement. Ces travaux s'effectueront par phases à compter du **14 avril**. Les travaux sur rue débuteront quant à eux au printemps 2022.



Les nouveaux aménagements, qui représentent un investissement de 1 850 000 \$, contribueront à rendre les passages encore plus attrayants et à en faire des lieux conviviaux et sécuritaires pour les résident-e-s et leur famille. On y retrouvera de nouveaux bancs et supports à vélos. Les matériaux utilisés s'harmoniseront aux bâtiments existants et rappelleront la matérialité des anciens contenants à mélasse qui a donné naissance au *faubourg à m'lasse*. L'éclairage sera revu afin de rendre les lieux encore plus sécuritaires et de concentrer la lumière vers le sol, plutôt que sur les façades des bâtiments. Le pavage sera refait pour assurer l'accessibilité universelle et permettre la percolation des eaux. De nouvelles fleurs et de nouveaux arbres et arbustes viendront bonifier les plantations existantes.

sera refait pour assurer l'accessibilité universelle et permettre la percolation des eaux. De nouvelles fleurs et de nouveaux arbres et arbustes viendront bonifier les plantations existantes.

HORAIRE ET ÉTAPES DE RÉALISATION DES TRAVAUX

Les travaux se dérouleront généralement du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h 30. Certains travaux pourraient à l'occasion être réalisés en dehors de ces heures. Sous réserve de conditions météorologiques favorables et de contraintes techniques, voici la planification des différentes phases :

- > Panet et Plessis : du 14 avril jusqu'à la mi-juin
- > Plessis et Dalcourt : du 14 avril jusqu'à la mi-mai
- > Beaudry et de la Visitation : de la mi-mai jusqu'à la fin juin
- > Alexandre DeSève et De Champlain : de la mi-juin à la fin juillet

CIRCULATION

Durant la période de travaux, l'accès aux passages sera interdit.

À terme, le réaménagement des passages et de la rue Sainte-Rose créera un îlot de fraîcheur qui permettra aux piétons de déambuler dans la nature en ville. La vie de quartier pourra s'y dérouler comme dans une ruelle.

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez en tout temps obtenir des renseignements sur le déroulement des travaux en composant le 311 et en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Ville-Marie.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.